

110, avenue Gustave Eiffel - 21000 DIJON - Tél.: 03 80 41 77 09 Télécopieur: 03 80 42 81 02 - Tél. mobile: 06 09 66 53 59

Courriel: docteur.bvirey@wanadoo.fr

SNPF Flash info

Bulletin d'information des pédiatres du vendredi 27 mars 2020

CoVID-19 (3), mais pas encore fin

1°) Attestation que nous vous proposons de remettre aux parents de vos patients, à présenter aux forces de l'ordre en cas de contrôle.

Vous pouvez, à votre convenance: Faire envoyer ce document avant la consultation par votre plateforme de prise de RDV, l'envoyer, ou la faire envoyer par votre secrétariat par courriel.

A défaut, le leur remettre en fin de consultation.

Je, soussigné(e), atteste qu'après accord avec la Direction générale de la santé (DGS), les rendez-vous de consultation listés ci-dessous sont maintenus car considérés comme urgents et prioritaires pour les enfants.

- La consultation de sortie de maternité dans les 14 premiers jours de vie.
- La consultation du 1er mois.
- L'ensemble des consultations comportant des vaccinations obligatoires avant l'âge de 2 ans.
- Les consultations pour pathologies aigues infectieuses ou non.
- Le suivi des maladies chroniques qui justifient un examen clinique, ou en cas d'exacerbation.

NB Les consultations incluant des vaccinations au-delà de 2 ans sont reportées. Les bilans de santé au-delà de 2 ans sont reportés.

Date, éventuellement heure,

Dr Prénom NOM

síanature

2°) Lors de vos déplacements, ne laissez rien en évidence dans votre véhicule suggérant que vous êtes un professionnel de santé.

Plusieurs de nos confrères ont vu leur véhicule vandalisé dans le but de se faire dérober leur caducée, et d'éventuels masques ou médicaments. Soyez prudents !

3°) Les pharmaciens ne peuvent plus vous refuser des masques.

Que cela se dise, que cela se sache. L'arrêté du 23 mars du ministère de la santé et des solidarités est parfaitement clair. C'est au chapitre 2, article 3.

4°) Le nombre de vos consultations physiques ayant chuté; vous souhaitez prendre la main à distance sur votre poste de travail à partir d'un poste extérieur à votre cabinet. L'installation du module se fait à deux endroits : au cabinet et au domicile.

Au cabinet médical :

cabinet.

Vous êtes dans le cas d'un poste situé sur un réseau de cabinet.

Il est nécessaire d'installer le module automatique de prise en main sur le poste qui est le vôtre au cabinet, nul besoin de l'installer au serveur. Une seule contrainte, votre poste ne pourra fonctionner que si le Serveur est allumé comme c'est le cas lorsque vous êtes à votre cabinet. Généralement un serveur ne s'éteint pas.

Si vous travaillez sur un poste unique au cabinet.

Il est nécessaire d'installer le module automatique de prise en main sur le poste.

Au domicile ou autre poste extérieur.

Nous installons un module administrateur qui vous permet de prendre la main sur votre poste cabinet.

Lorsque vous vous connectez au cabinet, c'est équivalent à être physiquement devant votre poste au

Votre clavier domicile devient le clavier du cabinet ainsi que la souris.

Votre écran domicile devient votre écran du cabinet

Vos imprimantes peuvent être utilisées des deux côtés, vous pouvez donc imprimer soit au cabinet soit au domicile à partir de votre logiciel médical ou de tout autre logiciel.

Vous pouvez transférer des documents d'un bureau à l'autre dans les deux sens.

Vous pouvez afficher un écran noir au cabinet lorsque vous vous connectez su le poste de façon à ce que, toute personne qui se trouverait sur place ne puisse voir ce que vous faites (C'est la partie confidentialité de votre travail qui est respectée).

Le coût 70 € pour l'année, paramétrage compris clé en main.

50 € /an à partir de l'année suivante si vous souhaitez conserver ce service.

Pour fixer votre créneau d'installation contacter le 06 81 91 43 88 ou par courriel : info@mondialsante.com M. Rémi PROVOST - Gérant SARL Mondial Santé - Membre de la S.F.I.L (Société française d'Informatique de Laboratoire) Société MONDIAL SANTE - Av. St-Vincent - Parc d'activité La Bretèche - Bât. O - Porte Sud - 1er étage - 35760 ST-GRÉGOIRE Téléphone: 02 23 21 19 98 - Télécopieur: 02 30 96 05 22.

5°) Petit rappel sur la nomenclature des téléconsultations.

Car bien sûr, vous avez suivi notre conseil, vous avez mis le « turbo » vers cet autre mode de travail.

La nomenclature est simple, il suffit de remplacer CS par TC. Leur valeur est identique, $23 \in$.

Autre rappel, en téléconsultation, vous ne pouvez avoir recours aux cotations des consultations complexes et très complexes.

Pour les secteurs II (avec ou sans OPTaM) et secteurs 1 avec OPTaM, les dépassements sont possibles (avec bien entendu encore plus de tact, et encore plus de mesure).

Et notez bien, qu'à titre <u>exceptionnel</u>, et <u>transitoire</u>, si vous n'arrivez pas à vous engager avec une plateforme de téléconsultation, vous pouvez recourir à « FaceTime », « Skipe », « WhatsApp », voire même à votre téléphone.

6°) Vous trouverez ci-après <u>4 affiches</u> qui pourront vous être utiles, (diffusables bien sûr !).

Bon courage à tous! Merci à tous pour votre précieux soutien, dont nous avons grand besoin,

D^r **Brigitte VIREY** Présidente

Dr Anne PIOLLET

Dr Eric SELLAM Dr J.-François PUJOL

Secrétaire gale

Secrétaires gaux adjoints

SNPF Flash info vendredi 27 mars 2020 Page 2 sur 6

PROCEDURE POUR SORTIR

LES GESTES CONTRE LE COVID-19



Mettre un pull à manches longues e



S'attacher les cheveux, pas de bagues ni boucles d'orreilles





Si vous avez un masque, le mettre juste avant de sortir



Eviter les transports en commun





Dehors, éviter le contact avec des surfaces extérieures



Avoir des mouchoirs pour toucher des superficies à l'exterieur





Jeter le mouchoir dans une poubelle fermée



Tousser dans son coude





Payer avec une carte bancaire



Se laver les mains après avoir touché une surface. Ou gel désinfectant





Ne pas toucher son visage avant de se laver les mains.



Respecter une distance avec les gens

Source: GEOS

By Instinct-Voyageur.fr



LES GESTES CONTRE LE COVID-19



Distance



Tenue à changer







Masques chirurgicaux FFP2



Blouse



Pyjama et surblouse



A changer après chaque COVID



Chaussures spécifique



Lunettes selon possibilité



Selon possibilité, attacher les cheveux



Raser barbe et moustache



CV et CB à insérer par le patient



Surfaces, stéthoscope, otoscope



Douche sur lieu de travail ou en rentrant au domicile

PROCEDURE EN RENTRANT CHEZ SOI

LES GESTES CONTRE LE COVID-19





De retour à la maison, ne rien toucher



Enlever ses chaussures





Désinfecter les pattes de votre animal domestique, s'il était dehors



Enlever ses vêtements de la journée et les mettre à laver.





Laisser son portefeuille, sac à dos, clefs dans un carton à l'entrée



Se laver les mains, ou mieux se doucher







Désinfecter son téléphone, ses lunettes



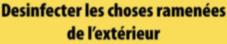


avec de l'eau et du savon ou de l'alcool





Enlever ses gants et se laver les mains







Une désinfection totale n'est pas possible. L'objectif est de diminuer le risque

PROCEDURE EN VIVANT AVEC UNE PERSONNE A RISQUE

LES GESTES CONTRE LE COVID-19







Dormir dans deux lits séparés







Ne pas partager serviettes,





verres et couverts



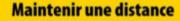


Désinfecter tous les jours les zones de contact





Laver le linge de maison fréquemment





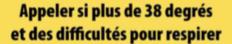








Ventiler les habitations







Ne pas rompre la quarantaine avant deux semaines. Si vous sortez, reprendre la procédure.